

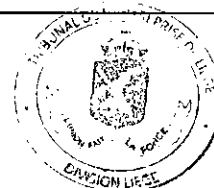


Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25112121



25 AOUT 2025

Greffe

N° d'entreprise : **0480 229 776**

Nom

(en entier) : **GREISCH - COORDINATION & ETUDES**

(en abrégé) : **GCE**

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Allée des Noisetiers 25 - 4031 ANGLEUR**

Objet de l'acte : **Démission - Changement de réviseur**

Extrait de la lettre de démission de Monsieur Pierre BAAR du 11 juin 2024

Je soussigné, Pierre Baar, domicilié à 4877 OLNE, Fosse Berger 17, vous informe de ma démission en tant qu'administrateur, délégué à la gestion journalière et en tant que président du Conseil d'administration de la SA GREISCH – COORDINATION & ETUDES, dont le siège social établi à 4031 LIEGE, Allée des Noisetiers 25, identifiée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0480.229.776 (ci-après, la « Société ») à dater du 11 juin 2024.

Je vous prie de bien vouloir faire le nécessaire pour que ma démission soit publiée en temps utile dans les annexes du Moniteur belge, et que décharge me soit donnée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société.

Je donne pouvoir à Manon SCHOONBROOD, ou tout autre avocat du cabinet elegis Verviers, ayant fait élection de domicile en leurs bureaux à 4800 VERVIERS, Avenue de Spa, n°46 en vue d'assurer les formalités nécessaires en vue de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur Belge.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'organe d'administration du 7 avril 2025

1) L'Organe d'administration a pris connaissance du fait que la société Baker Tilly Audit, Comptabilité, Conseil SRL, commissaire de notre société, a décidé de remplacer Madame Anne DORTHU par Monsieur Christophe HABETS, réviseur d'entreprises, en tant que représentant permanent avec effet à partir du 1er octobre 2024, ce qui entre en application dès l'audit des comptes clos le 31/12/2024.

Le courriel de Mme Anne Dorthu du 11 septembre 2024 est joint au présent PV.

2) L'Organe d'administration décide de donner pouvoir à Manon SCHOONBROOD, ou tout autre avocat du cabinet elegis Verviers, ayant fait élection de domicile en leurs bureaux à 4800 VERVIERS, Avenue de Spa, n°46 en vue d'assurer les formalités nécessaires en vue de la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur Belge.

Pour la SA GREISCH - COORDINATION & ETUDES
Manon SCHOONBROOD
mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/09/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).